

# Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle Programme sacrifié : enfants en danger

Mercredi 27 novembre, le Ministre délégué à la réussite scolaire et à l'enseignement professionnel Alexandre Portier a jugé "pas acceptable en l'état " le programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle que le gouvernement doit présenter courant décembre, affirmant que "le militantisme" et "la théorie du genre" n'ont "pas leur place" à l'école. **Le collectif pour une véritable éducation à la sexualité dénonce l'usage de rhétoriques mensongères des mouvements anti droits issus de l'extrême droite visant à empêcher l'aboutissement de ce projet essentiel.**

Ces attaques viennent mettre à mal un travail indispensable, urgent et attendu de longue date. Elles jettent par ailleurs le discrédit sur l'ensemble des acteurs et professionnels qui ont participé à la construction de ce projet éducatif et qui assurent aujourd'hui sur le terrain sa mise en œuvre concrète.

L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle est une nécessité prévue par la loi de 2001. Elle est un des meilleurs outils de repérage de l'inceste et de prévention de toutes les violences. Bénéficiaire d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, permet d'apprendre le respect de soi et des autres, d'appréhender le consentement, de lutter contre les stéréotypes et toutes formes de violences, de développer son esprit critique, de devenir autonome, d'apprendre à faire ses propres choix. Elle contribue à l'épanouissement et au bien être des élèves, à leur réussite scolaire et à l'apaisement dans les établissements scolaires. Cet enseignement est un préalable essentiel à la construction d'un projet de société égalitaire, sans discriminations et sans harcèlement scolaire. En pleine actualité du procès Pélicot, la nécessité de mettre en œuvre une éducation permettant de prévenir les violences et de mieux repérer les victimes ne devrait plus être à démontrer.

**Le collectif pour une véritable éducation à la sexualité, qui regroupe une dizaine d'organisations de la société civile fortes d'expériences de terrain en matière d'éducation à la sexualité, réaffirme son attachement à la loi de 2001 et à son application qui n'a que trop tardé, et appelle le gouvernement à revenir sur les propos tenus par son ministre.**

## **Pour le collectif**

*Le collectif « Pour une véritable éducation à la sexualité » a été mis en place fin 2022. Il réunit des organisations de la société civile, associations et syndicats, dotées d'expérience de terrain et représentant les différents enjeux de l'éducation à la sexualité auprès des jeunes. Ce collectif est l'auteur du Livre blanc de novembre 2023.*

*A ce jour, il rassemble les organisations suivantes : ALS – Association de lutte contre le sida et pour la santé sexuelle ; Excision parlons-en ! ; Fédération nationale des CIDFF – Centres d'information sur les droits des femmes et des familles ; Fédération nationale Solidarité Femmes ; IDsanté ; Planning familial ; Sidaction ; StopFisha ; Syndicat national des infirmier(e)s conseiller(e)s de santé FSU. Il est soutenu par Le Crips, la FSU, SNPDEN-UNSA et l'Union syndicale lycéenne.*

## **Contact presse**

Planning familial : [sarah.durocher@planning-familial.org](mailto:sarah.durocher@planning-familial.org)

Fédération nationale des CIDFF : [presse@fncidff.fr](mailto:presse@fncidff.fr)

Sidaction : [n.naudi@sidaction.org](mailto:n.naudi@sidaction.org)